



Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 15 décembre 2021 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO et coordonnateur du Groupe de communication des Nations Unies.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi et bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

A mes côtés ici à Kinshasa, Aziz Thioye, qui est Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous sommes également connectés avec nos bureaux à Goma, à Bunia et à Beni.

Bintou Keita, la Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, s'est rendue en Ituri hier pour une visite à Roe, où plus de 70 000 déplacés vivent actuellement sous la protection des casques bleus suite à de multiples attaques de la CODECO. Certains de ces déplacés en sont à leur quatrième mouvement.

La Représentante spéciale a notamment rencontré des représentants des déplacés, des humanitaires sur place et des autorités locales, réitérant l'engagement de la MONUSCO à faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les populations civiles et soutenir les efforts de réconciliation communautaire nécessaires pour trouver des solutions durables au conflit qui touche la zone. Bintou Keita a notamment fermement condamné les attaques des groupes armés contre les déplacés et autres installations civiles, dont les écoles et centres de santé.

Hier, à Aveba, la MONUSCO a organisé une rencontre avec des jeunes ainsi qu'avec des déplacés de Tchabi pour discuter des systèmes d'alerte précoce en cas d'attaques et souligner l'importance du rôle des membres de la communauté pour activer ces systèmes d'alerte et renforcer les mécanismes de protection des civils.

De même, à Gina, la MONUSCO a échangé avec des représentants des communautés, des autorités locales et des associations locales, ainsi que des chefs de villages pour évoquer la mise en place d'un Comité local de protection.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Au Nord-Kivu, la MONUSCO, en collaboration avec les autorités provinciales, a lancé hier une formation de quatre jours sur la sécurité, la gouvernance et la décentralisation à Oicha, au nord de Beni, au profit des autorités militaires et policières nommées dans le cadre de l'état de siège, ainsi que des représentants de la société civile.

La section des Affaires civiles et la Police des Nations Unies de Goma ont pris part à la célébration du 6^e anniversaire de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité organisée par le Centre des jeunes de Goma.

La rencontre a été organisée en collaboration avec le Comité provincial de la jeunesse et l'ONG *Catholic Agency for Overseas Development* (CAFOD). 60 représentants dont 30 femmes issus des différents groupes et associations de jeunes y ont participé. Les jeunes ont été sensibilisés à leur rôle dans l'appui aux efforts de maintien et de consolidation de la paix et ont eu l'occasion d'échanger sur les moyens d'accroître la participation des jeunes à la protection des civils et au règlement des conflits.

La section des Affaires civiles de Goma a aussi, conjointement avec les autorités territoriales de Rutshuru et la Synergie des Femmes Unies pour le Développement de Rutshuru, organisé la semaine dernière un atelier de sensibilisation de 3 jours sur la cohabitation pacifique dans les groupements Bukoma et Jomba à Tshengero situé à 37 km au nord-est de Kiwanja.

Enfin, le 9 décembre 2021, la section DDR-RR a remis aux autorités de Katsiru situé à 12 km au sud de Nyanzale et à 40 km à l'ouest de Rutshuru un projet d'éclairage public développé dans le cadre du Programme de réduction de la violence communautaire.

Je vais maintenant donner la parole à mon collègue à Goma, Amadou Ba pour le point

Situation militaire lue par Amadou Ba : Au cours des deux dernières semaines, la Force a continué de mener des opérations, des travaux d'ingénierie et a procédé à des vols aériens de reconnaissance visant à améliorer la protection des civils. Les actions de la Force sont toujours focalisées sur l'application du mandat relatif à la protection des civils pour soutenir les institutions de la RDC, spécifiquement les forces de sécurité locales, dans la lutte contre toute menace contre la population.

La Force continue de coopérer avec les forces de sécurité ainsi que les autorités locales et d'autres parties prenantes pour escorter les convois civils. C'est une des réponses comme mesure immédiate contre les atrocités commises par les groupes armés le long de la route. Ces activités garantissent que la sécurité des zones est améliorée tout en appliquant la résolution et l'engagement de MONUSCO envers les populations civiles de la RDC conformément au mandat des Nations Unies.

Au niveau opérationnel, la Force continue de répondre à toute violation qui porte atteinte à la population. La riposte immédiate est essentielle pour assurer la protection des civils, éviter la perte de vies et par ricochet pour contrer tout ce qui peut porter atteinte à la performance des activités sociales quotidiennes de la population locale.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

A Kinshasa, le Commandant de la Force le Lieutenant-général Marcos A. Da Costa a rencontré le chef d'état-major général des FARDC, le général Célestin Mbala au quartier général des FARDC pour coordonner les opérations des forces conjointes. La réunion visait à synchroniser et à renforcer les opérations des forces communes sur la protection des civils en RDC.

En Ituri, à l'appui de l'opération Ezekere, une force conjointe de la MONUSCO et des FARDC, la MONUSCO a fourni des rations assorties aux troupes FARDC. Les opérations des forces conjointes visent à dissuader les groupes armés et à assurer la protection des civils dans la région et ses environs. Les fournitures assureront la maintenance d'une vitesse opérationnelle commune contre les groupes armés de la région.

Les différentes troupes de la Force ont clôturé les divers événements dans leurs domaines de responsabilités, notamment en matière de la sensibilisation dans le cadre des 16 jours d'activisme sur la Journée internationale des Nations Unies contre l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de l'exploitation sexuelle et les abus liés aux Violences sexuelles et sexistes. Les événements visent à amplifier l'appel mondial à mettre fin d'ici 2030 à la violence à l'égard des femmes. Merci pour votre attention.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Merci Amadou. Avant de donner la parole à notre invité, je voulais saluer une bonne nouvelle, puisqu'il y en a parfois. La rumba congolaise a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, hier mardi 14 décembre 2021 par l'UNESCO, après une candidature conjointe de la RDC et de la République du Congo.

Elle est considérée comme une partie essentielle et représentative de l'identité du peuple congolais et de ses populations de la diaspora. Elle permet également la transmission de valeurs sociales et culturelles de la région, mais aussi la promotion d'une cohésion sociale, intergénérationnelle et solidaire.

Je donne maintenant la parole au **Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye. A vous.**

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Mesdames et messieurs, chers amis de la presse, c'est toujours un plaisir pour moi de m'adresser à vous à l'occasion des traditionnelles conférences de presse des Nations Unies. Cette importante opportunité nous permet d'échanger et de faire le point sur les avancées et les défis relatifs à la situation des droits de l'homme.

Comme vous le savez, le 10 décembre dernier, nous avons célébré la Journée internationale des droits de l'homme marquant le 73^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette journée clôturait également la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites à la femme et à la jeune fille.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Le thème retenu cette année pour la célébration de la journée internationale des droits de l'homme est ***Égalité : réduire les inégalités, faire progresser les droits de l'homme***. Le thème invite, comme l'a souligné la Haute Commissaire, Mme Michele Bachelet, à mettre le principe d'égalité au centre des droits de l'homme et des interventions visant à les promouvoir et à les défendre, afin d'accepter notre diversité et d'agir avec tous/toutes sans discrimination.

Cette importance accordée à la centralité des droits de l'homme a été réitérée par le Secrétaire général des Nations Unies dans le cadre de l'appel à l'action pour les droits de l'homme. Ces appels trouvent une résonance particulière, alors que de plus en plus de voix se font entendre pour ne laisser personne à la marge. Autrement dit, pour plus d'inclusion en faveur des jeunes, des femmes, des populations autochtones, des personnes vivant avec handicap, les personnes vivant avec le VIH-SIDA, et les minorités sexuelles, etc.

De janvier à novembre 2021, le BCNUDH a documenté 6,469 violations des droits de l'homme sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, ce qui représente une moyenne de 588 violations par mois. Il s'agit d'une diminution de 12% par rapport à la même période en 2020. Cette diminution est le reflet d'une baisse du nombre de violations commises par des agents de l'Etat ainsi que nombre d'atteintes commises par des combattants de groupes armés, et celle-ci traduit une amélioration de la situation des droits de l'homme dans les provinces en conflit. Globalement, les agents de l'Etat sont responsables de 44% des violations documentées et les groupes armés de 56% - parmi ces derniers, les groupes qui se sont les plus illustrés, sont les différentes fractions des Nyatura, les ADF, la CODECO, NDC-R, FDLR. Ils sont les principaux responsables des atteintes documentées.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion de cette conférence de presse pour vous présenter les avancées que mon bureau a contribué à atteindre dans le domaine de la promotion de l'égalité au cours de l'année. Le mandat du BCNUDH, faut-il le rappeler, consiste essentiellement à soutenir les autorités à protéger, respecter et mettre en œuvre les droits de l'homme de tous les Congolais et toutes personnes présentes sur le territoire congolais. Ceci passe entre autres par la mise en œuvre de nombreuses activités dans le cadre de la coopération technique pour à la fois améliorer la protection juridique, la participation des citoyens aux affaires publiques, la lutte contre l'impunité, pour ne citer que ces activités-là. Ces activités obéissent aux valeurs cardinales d'inclusion, de participation et de responsabilisation des parties prenantes.

Au titre des avancées, je peux citer l'adoption cette année, comme vous l'avez suivi, l'annonce a d'ailleurs été faite par le chef de l'Etat, le 6 décembre dernier le Senat a adopté la loi organique portant promotion et protection des personnes vivant avec handicap, après la présentation du rapport de la commission mixte paritaire. C'est une grande avancée dans la quête de plus d'égalité et plus de justice pour tous les Congolais.

Je voudrais ici saluer la persévérance de la ministre déléguée en charge des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables qui, avec l'appui de mon bureau a pu présenter et défendre cette importante loi devant les deux chambres du Parlement.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Je peux citer également les avancées en matière de protection des droits des peuples autochtones. Le 7 avril, comme vous le savez, est une date historique, la proposition de loi portant protection et promotion des peuples autochtones pygmées a été votée et adoptée. Nous attendons la promulgation de cette loi.

En ce qui concerne la thématique « Jeunes, paix et sécurité », à partir de juin 2021, le Bureau conjoint ainsi que d'autres composantes de la MONUSCO ont soutenu le Secrétariat technique national pour la mise en œuvre de la résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité en RDC. Et comme vous le savez, le travail qui a été fait a permis d'aboutir à l'élaboration du plan d'action national de la résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité. Et il est important de souligner l'appui particulier qui est apporté à ce travail-là par la Représentante spéciale, Bintou Keita.

Il en va de même aussi en ce qui concerne pour la promotion et la protection des droits des personnes atteintes d'albinisme. Vous avez également suivi qu'en 2021, qu'en plus de la célébration de la Journée internationale, il s'est tenu ici à Kinshasa un colloque international qui a connu la participation de plusieurs représentants des personnes vivant avec l'albinisme, venant de différents pays africains, et la participation de l'experte indépendante des Nations Unies sur la situation des personnes atteintes d'albinisme qui a fait le déplacement pour venir communier avec le chef de l'Etat et les différents responsables congolais.

En ce qui concerne la lutte contre le discours de haine et les messages incitatifs à l'hostilité, à la violence et à la discrimination, conformément à la stratégie et au plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour faire face et réprimer les discours de haine, le Bureau conjoint, la MONUSCO et l'UNESCO ont été fortement engagés dans la mise en place d'une stratégie des Nations Unies pour soutenir les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre les discours et les messages incitant à la violence à l'hostilité, ceci, à travers l'organisation de plusieurs ateliers de formation des parlementaires, des organisations de la société civile.

Je souligne ici que nous soutenons également une initiative prise par un député, en l'occurrence, l'honorable Gary Sakata, de déposer une proposition de loi contre le tribalisme et la xénophobie essentiellement. Mon bureau soutient et moi-même, j'invite d'ailleurs ici à travers ce micro le Parlement à examiner cette proposition de loi, qui sera une contribution importante pour renforcer la cohésion nationale.

Enfin, en plus d'un rapport sur les discours de haine publié en mars 2021, nous avons régulièrement dénoncé la résurgence des discours de haine et appelé les autorités à agir pour les prévenir et les réprimer, surtout dans le Sud-Kivu.

Il vous sera distribué une note détaillée sur les activités du BCNUDH au cours de l'année en cours. En vous remerciant de votre attention, je suis prêt à répondre à vos questions.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Question 1

Saint-Germain Ebengo/ Lapatrienews.net : Merci pour me donner voix au chapitre. Parmi les violations des droits de l'homme, il y en a celles qui sont sous-jacentes aux décisions impopulaires que prennent nos autorités au point qu'elles sont restées intransigeantes, peu importe les réclamations de la part des citoyens. Je voudrais savoir si au niveau de votre Bureau, il existe des passerelles de collaboration avec les autorités afin qu'elles puissent revoir à la baisse l'ardeur de leur décision, c'est-à-dire rendre conforme leurs décisions aux besoins des droits de l'homme. Je prends l'exemple du cas du registre des appareils mobiles. Peu importe les réclamations de la population, cette décision est restée intransigeante, est-ce que votre bureau ne peut pas peser de son poids pour demander aux autorités de rendre conformes leurs décisions au droit de l'homme ? Merci.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Pourtant, je pensais qu'aujourd'hui, avec la fin de l'année, Saint Germain allait nous faire, me faire une faveur de ne pas poser des questions compliquées. Je vois que mon plaidoyer n'a pas été entendu.

C'est une question très complexe. Il y a des décisions qui relèvent de la souveraineté de l'État sur lesquelles nous n'avons pas de commentaire ni d'objection à avoir. Ce que je voudrais juste dire, c'est qu'en réalité, en termes de renforcement des capacités pour nous, il est important de créer les conditions d'une discussion autour des décisions qui sont prises par l'Autorité.

C'est le sens de tout l'engagement que nous avons auprès de la société civile en termes de renforcement des capacités, en termes d'analyse de certaines décisions pour leur permettre de développer un plaidoyer. Ça relève beaucoup plus du plaidoyer à faire, il y a dans ce pays des associations des consommateurs, de la société civile des associations de consommateurs. Vous avez des élus qui, je pense, sont actuellement en interaction avec les pouvoirs publics de manière à pouvoir discuter de la meilleure façon de traiter cette question de la RAM. C'est ce que je pouvais répondre. Merci.

Question 2

Benjamin Sivanzire/ Radio des Forces armées de la RDC (Beni) : Il y a maintenant 15 jours que les Forces armées de la République démocratique du Congo viennent de commencer les opérations conjointes. Lors de la présentation de leur bilan à mi-parcours, ces deux forces ont affirmé être en train d'être de respecter les droits et les prescrits internationaux dans ces opérations. Qu'en pense le Bureau conjoint des droits de l'homme ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme apprécie la référence faite par les autorités congolaises et ougandaises de ce que les opérations militaires en cours vont se dérouler conformément au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire. Je pense que c'est extrêmement important. C'est une mention qui est très très importante parce qu'évidemment, il y a des inquiétudes de ce point de vue-là.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlacy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Nous n'avons pas suffisamment aujourd'hui d'informations sur des manquements sur le terrain, à l'exception de l'occupation de quelques écoles que nous avons relevée et que nous avons portée à l'attention des autorités. Mais concrètement, sur le terrain, nous continuons à collecter les informations, à les suivre.

Nous avons un espace de dialogue et de discussion avec les autorités congolaises qui sont nos interlocuteurs de ce point de vue-là, et nous ne manquerons pas de mettre en lumière devant les autorités à chaque fois qu'il y aura des manquements qui seront notés sur la conduite des opérations, comme nous l'avons toujours fait. Merci.

Question 3

Papy Okito/ Echo d'opinion (Goma) : Ma question, je la pose à M. Aziz Thioye. Vous avez vu deux de vos collègues partir, chassés et déclarés persona non grata en République démocratique du Congo. Aujourd'hui, ça fait au moins 3 ans que vous êtes à la tête de ce bureau. Je ne sais pas si c'était une chance ou bien les relations avec le gouvernement qui ont changé, ou bien ce sont des rapports que vous faites aujourd'hui qui ne dérangent plus le gouvernement congolais, ou [encore] vous vous êtes soumis aux exigences de notre gouvernement ? Merci.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Merci beaucoup cher ami. Je note effectivement et je te prie juste de lire les rapports de 2013, 2014, 2015 et de faire une comparaison avec les rapports que nous avons publiés récemment. Nous avons publié des rapports beaucoup plus complexes, beaucoup plus difficiles.

Je pense que ce qu'il faut retenir, c'est que nous n'avons pas changé de ton. Nous n'avons pas changé le contenu de nos rapports, et nos rapports sont restés les mêmes. La méthodologie qui a été utilisée pour les publier, cette méthodologie est restée la même parce qu'elle n'est pas décidée selon les desiderata du gouvernement ou les desiderata des Nations Unies. C'est une méthodologie qui est consacrée et établie.

Donc pour vous répondre très simplement, il faut peut-être le mettre au crédit des autorités congolaises, qui véritablement ont compris l'importance des droits de l'homme et essaient de faire en sorte d'avoir de bonnes relations avec les Nations Unies de manière à améliorer la situation du pays.

Je pense que c'est beaucoup plus de ce côté-là qu'il faut mettre l'accent et leur tirer le chapeau. Ils s'engagent, ils collaborent, ils répondent à ce que nous avons à mettre sur la table pour créer un dialogue avec nous et ne pas être sur la défensive comme ce fut le cas dans le passé. Merci.

Question 4

Jaelle Mulowayi/ Actu30 : Ma question s'adresse au porte-parole de la MONUSCO. Monsieur Mathias, 2021 s'achève, quel bilan peut-on tirer des activités de la MONUSCO particulièrement dans le domaine sécuritaire ?

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Je pense que c'est une question un peu large. Il est évident qu'il y a une dynamique qui a changé maintenant avec la décision des Congolais de s'associer dans des opérations conjointes avec les Ougandais.

Dans ce contexte-là, nous, nous poursuivons nos contacts pour une coordination étroite avec les responsables de ces opérations conjointes. Vous avez vu que le Commandant de la Force, le lieutenant général Marcos Affonso da Costa, a rencontré lundi le major Camille Bombele qui est le commandant du côté congolais en charge de la coordination de ces opérations conjointes RDC-Ouganda.

Et dans le même temps, nous continuons à travailler avec nos partenaires congolais. Il y a une détérioration de la situation sécuritaire dans des poches d'instabilité qui subsistent au nord de Beni, dans le sud du territoire d'Irumu et qui est liée massivement à une réponse militaire vigoureuse contre le CODECO et les ADF qui du coup, entraîne des attaques de représailles contre la population civile.

Nous continuons à travailler avec nos partenaires des FARDC. Vous avez vu que nous avons signé des directives opérationnelles la semaine dernière pour des opérations conjointes plus efficaces et mieux coordonnées entre la MONUSCO et l'armée congolaise. Et nous allons évidemment poursuivre ses efforts en espérant que 2022 soit une année de progrès et d'une plus grande protection des civils, avec toujours le même message que vous avez entendu de la part de Bintou Keita au Conseil de sécurité qui est qu'une solution durable à la violence à l'Est nécessite un engagement politique plus large, pour s'attaquer aux causes des conflits afin que la stabilité revienne à l'Est. L'État doit réussir à restaurer et à maintenir la confiance de sa population aussi, c'est quelque chose sur lequel on va continuer à travailler de manière très forte.

Les défis qui subsistent au niveau sécuritaire montrent que la réponse militaire est évidemment nécessaire, doit être le plus la plus vigoureuse possible et la plus appuyée possible contre les groupes armés qui continuent de perpétrer des atrocités. Mais il faut aussi aller plus loin que cette approche strictement militaire pour pouvoir neutraliser les groupes armés et créer la concorde aussi au sein des communautés. C'est là un travail que les communautés congolaises elles-mêmes doivent continuer à faire.

Question 5

Benoit Kambere/ L'Emergence & Echos de la Région des Grands Lacs : Je voudrais, Monsieur le porte-parole, revenir sur l'UPDF et l'armée congolaise. Parce que j'avoue que vous n'avez pas beaucoup communiqué là-dessus. Madame Bintou Keita était en Ouganda pour rencontrer le Président Museveni, le Force Commander est allé, d'après ce que j'ai appris, en Ouganda aussi. Qu'est-ce qui se passe, qu'est-ce qui se trame ? Est-ce que ça vous gêne que la République démocratique du Congo, souverainement, demande à l'Ouganda de mutualiser ses forces pour mettre fin aux atrocités là-bas ? Ou qu'est-ce que vous en dites, Monsieur le porte-parole ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : La réponse très claire, c'est que ça ne nous gêne pas. C'est une décision souveraine qui a été prise par les Congolais - ce n'est pas une décision à

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

laquelle on a été associés - mais les Congolais ont décidé de mutualiser leurs efforts avec les forces ougandaises, s'ils estiment que c'est une approche qui peut être efficace contre les ADF, nous respectons totalement cette décision.

La rencontre qui a eu lieu entre le Président Museveni et la Représentante spéciale a été initiée à la demande du Président ougandais avant la décision des Congolais. Depuis, effectivement, le 2 décembre, le Commandant de la Force s'est rendu à Kampala pour rencontrer le commandement de l'armée ougandaise parce qu'avec de multiples acteurs militaires sur un même théâtre d'opérations, on a besoin de coordonner, on a besoin de travailler en étroite coordination pour s'assurer évidemment de la sécurité de tous les acteurs militaires sur place, pour éviter des bavures. Et également pour l'efficacité même de ces opérations, il est important qu'elles soient bien coordonnées.

Vous le savez, notre mandat ne nous autorise pas à apporter un soutien direct à une armée étrangère sur le sol congolais mais néanmoins, nous pouvons venir en complément des efforts qui sont faits. Nous allons continuer à travailler avec nos partenaires congolais en ce sens.

Question 6

Alex Shabdina/ Radio musulmane Peace FM (Bunia): Ma question s'adresse à Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO en République démocratique du Congo. La situation humanitaire est dramatique dans le site de déplacés de Roe en territoire de Djugu – nous sommes en Ituri bien sûr. Quels sont les mécanismes que la MONUSCO a mis en place pour tenter de sauver des vies humaines de la famine ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : La MONUSCO est présente à Roe depuis des années maintenant et le site de déplacés à Roe n'a fait qu'accueillir de plus en plus de déplacés. Nous avons à peu près 150 militaires, je pense, maintenant sur place, pour 70 000 déplacés : donc évidemment, les défis sont énormes.

Nous, notre priorité, c'est d'assurer la protection de ces populations, c'est de faire des patrouilles autour et dans le camp de déplacés pour s'assurer que ces déplacés ne sont pas pris pour cible par de nouvelles attaques. Nous avons repoussé, je pense, trois, quatre attaques ces dix derniers jours. Donc nous sommes vraiment mobilisés sur cet aspect de protection.

La Représentante s'est aussi rendue sur place hier pour voir comment on peut accompagner un retour progressif des humanitaires qui ont évidemment de grandes difficultés à travailler vu qu'ils étaient en général installés à Drodro, qui se trouve à quelques kilomètres, mais qui sont maintenant aussi sur notre site de déplacés et vivent aussi sous notre protection.

Il y a plusieurs partenaires dont ACF, MSF et aussi des agences des Nations Unies comme l'UNICEF et le PAM qui travaillent à amener l'aide nécessaire pour ces populations. Nous, on va continuer à travailler sur le côté protection, sur le côté sécurité, avec aussi, encore une fois, une emphase qu'il faut mettre sur le travail de réconciliation qui est nécessaire pour qu'on puisse trouver des solutions durables à cette situation qui perdure. Comme je le disais dans mon introduction, certains de ces déplacés en

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

sont au quatrième déplacement – et évidemment, ça créer une situation humanitaire très difficile, mais les partenaires des agences des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales sont mobilisés pour voir comment on peut apporter une aide à ces populations.

Question 7

Venant Vudisa/ RTNC : Je m'adresse à Monsieur Abdoul Aziz Thioye. Est-ce que l'anéantissement des ADF par les forces mutualisées peut faire l'objet de violations des droits de l'homme, peu importe l'ampleur que ça prendra ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : Bien entendu. C'est pour ça que je disais que le fait que les FARDC et les UPDF aient décidé de leur propre chef de dire que les opérations militaires seront respectueuses du droit international humanitaire est une bonne chose.

Toute opération militaire comporte un certain niveau de violations possibles des droits de l'homme, du droit international humanitaire. Le fait, effectivement, de bombarder sans discrimination, sans distinction, peut entraîner des dommages collatéraux sur des personnes qui n'ont rien à voir avec les combats, ni les groupes armés. N'oubliez pas que les ADF ont pris beaucoup d'otages. Quel est le sort de ces otages ? Des personnes qui ont été enlevées sur les routes, dans les villages, quel est leur sort ? On ne sait pas.

Donc vous voyez, on ne peut pas aujourd'hui prédire ou dire qu'il y a des violations d'ores et déjà, mais nous suivons la situation et nous allons documenter ce qui va se passer. S'il y a des violations, nous le dirons. Et les circuits que nous avons toujours utilisés pour responsabiliser ces différentes autorités des FARDC et des UPDF seront utilisés.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies que je représente en RDC est aussi à Genève. Les Etats membres ont signé des Conventions et se sont engagés à les respecter quelles que soient les circonstances. Evidemment, le travail se fera. Et si c'est nécessaire, on mettra en exergue ce qui s'est passé.

Question 8

Samy Shamamba / Congo26 (Goma) : J'adresse ma question au porte-parole parce qu'il a parlé un peu de l'appui à la mutualisation, tellement que l'actualité est là. Il y a la police rwandaise qui est disposée à établir une base opérationnelle à Goma. C'est vrai, c'est dans le cadre de la coopération bilatérale. Je voulais juste un peu savoir quelle est la position de la MONUSCO face à cela ? Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Nous n'avons pas été informés officiellement de ce que vous dites mais je pense que simplement, il n'y a pas de position à avoir. Il y a des décisions qui sont souveraines : si les autorités congolaises souhaitent mutualiser les efforts avec les Ougandais ou avec quelqu'un d'autre, c'est tout à fait dans leur droit. Nous nous adaptons, évidemment, à ces décisions, dans une logique de partenariat et de soutien à nos partenaires congolais.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Mais sur la question plus précise que vous m'avez posée, nous n'avons pas été informés donc je ne peux pas faire de commentaire.

Question 9

Pierot Saliboko Mangala/ Radio Merveille (Bunia) : Quelle est la réaction de la MONUSCO face aux personnes qui s'opposent à l'implication ou l'ajout de cette Mission onusienne dans les opérations mutualisées entre FARDC et UPDF, alors que la Représentante de la MONUSCO, Bintou Keita, insiste toujours sur la mutualisation des forces tripartites ?

Question 10

Magloire Kakule/ Canal Afrique (Bunia) : Pour compléter sa question, quelle est la réaction de la Mission onusienne face à la décision ou l'ultimatum d'une communauté de la province de l'Ituri pour que les communautés ne puissent plus participer aux activités qu'organise la Mission, ici dans la province de l'Ituri ? Merci.

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Sur le premier point, je pense que j'ai déjà répondu un peu tout à l'heure : la MONUSCO va continuer à travailler conjointement avec l'armée congolaise qui est son partenaire. Ce qui peut être fait dans le cadre de la mutualisation des opérations congolaises-ougandaises, ce sera fait par eux-mêmes et nous, nous pouvons venir en complément de ces efforts, nous pouvons travailler sur d'autres zones pour faire en sorte que la réponse soit la plus efficace possible et la plus coordonnée possible. J'espère que ça clarifie la position.

Sur la deuxième question, comme je l'ai dit, il y a effectivement un travail pour restaurer et maintenir la confiance de la population, pas seulement en la MONUSCO mais aussi en ses propres autorités. Nous, de notre côté, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour engager la communauté.

Vous avez suivi les activités dont je viens de parler avec des communautés, avec des chefs de villages, avec des représentants de la société civile, pour que les mécanismes d'alerte qui sont mis en place en cas d'attaques soient activés. Nous avons besoin que la population travaille avec nous et avec les FARDC pour être le plus efficaces possible.

Il y a parfois des incompréhensions, il y a parfois des incidents qui sont regrettables, mais nous continuons à travailler au bénéfice de la population congolaise et à la demande des autorités, à la fois des autorités provinciales, des autorités nationales, et de l'armée. Comme l'a indiqué tout à l'heure Amadou, il y a des rations qui sont données, il y a des déploiements de troupes qui sont soutenus par la MONUSCO – qui sont effectués en réalité par la MONUSCO.

Donc nos partenaires de l'armée et des autorités provinciales nous demandent de continuer à être présents à leurs côtés, et on va continuer à le faire puisque c'est le consentement, l'accord de la RDC, qui justifie notre présence ici, en plus évidemment du mandat qui nous a été donné par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlcy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

Question 11

Violette Nseyia/ Héritage TV : Ma question, c'est une suite logique de la question de notre confrère de Goma. J'aimerais savoir que fait concrètement le gouvernement congolais lorsque le BCNUDH publie les rapports sur les violations des droits de l'homme ? Concrètement, qu'est-ce qu'il fait ? Parce que quand vous publiez comme ça, au sommaire des médias, il y a le BCNUDH, on cite des cas, il y a aussi l'armée congolaise qui est citée des fois. On s'attend à avoir le droit de réponse même quelques jours après, que le gouvernement puisse réagir. Mais on ne voit absolument rien, il y a silence radio. Mais que fait réellement votre partenaire le gouvernement congolais ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Abdoul Aziz Thioye] : A chaque fois que nous rendons un rapport public, ce rapport a déjà été reçu à l'avance par les autorités congolaises qui ont eu le temps de connaître le contenu et de connaître les détails qui sous-tendent le résumé que vous recevez. Ce que vous recevez est un résumé. Nous adressons aux autorités congolaises en avance toutes les informations détaillées sur les allégations ou les violations qui sont constatées de manière à leur permettre, soit de prendre des actions ou d'anticiper sur ce que nous allons dire. C'est la procédure.

L'activité de monitoring et de reporting est une activité recommandée par les résolutions des Nations Unies. Le Congo est un membre des Nations Unies. Si le Congo accepte effectivement qu'une mission s'établisse dans un pays, le Congo accepte effectivement que les méthodologies qui sont prescrites par les résolutions puissent être déroulées et mises en œuvre dans le pays.

Donc les autorités réagissent, du Premier ministre au directeur de cabinet du chef de l'Etat. Au chef d'Etat major de l'armée à l'auditeur militaire, ils réagissent tous par courrier. Je peux vous montrer les correspondances que je reçois en termes de réactions par rapport à ce que j'ai écrit où ils disent concrètement les actions qui ont été prises. Ils ne restent pas insensibles à ce qu'on leur dit ou à ce qu'on leur écrit. Ils réagissent pour demander à ceux qui doivent ouvrir des enquêtes judiciaires de le faire, ceux qui doivent prendre des actions judiciaires de le faire. Evidemment, on aimerait pouvoir avoir une plus grande communication sur les différentes actions qui ont été prises mais je leur laisse la discrétion ou le choix du canal approprié par lequel ils peuvent communiquer.

Je rappelle aussi qu'à chaque fois, chaque année, nous allons à Genève avec le gouvernement congolais qui publiquement dit par rapport à la situation du pays, par rapport aux violations qui ont été constatées qu'est ce qui a été fait et qu'est-ce qui reste à faire. Donc, c'est ce que je voudrais dire.

Si je peux m'autoriser un petit commentaire juste pour clarifier. J'ai un peu l'impression que depuis quelques jours, il y a une forme d'insinuation d'une compétition qui existerait entre la MONUSCO et l'Ouganda. J'aimerais juste clarifier une chose, la MONUSCO est une entité des Nations Unies. Elle a un mécanisme déployé ici par les Nations Unies en vertu d'une résolution. Les Nations Unies n'ont pas vocation à être en compétition avec un Etat membre des Nations Unies. Que ce soit très clair. Le principe, c'est le principe de souveraineté des Etats. Ils [les Etats] prennent des décisions. Le Congo a un président de la République, un parlement et un gouvernement qui décident en toute souveraineté

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

de s'engager avec des institutions, des entités ou des pays voisins. Nous n'avons pas à apprécier de l'opportunité ou pas de cette décision.

Ce qui nous importe le plus, c'est d'atteindre les objectifs qui nous ont amenés ici en RDC, sur lesquels nous travaillons avec les autorités congolaises. Nos interlocuteurs ce sont les autorités congolaises. Les citoyens congolais sont libres. Nous sommes dans un cadre de liberté d'expression, d'exercice libre du droit à la liberté d'expression. Les gens peuvent avoir leur opinion, leur penchant. On voit tout ce qui est écrit sur les réseaux sociaux mais l'interlocuteur, ce sont les Congolais. Le jour où les autorités congolaises penseront qu'il n'est plus nécessaire d'avoir le soutien de la MONUSCO, à ce moment-là, action sera prise. Merci.

Question 12

John Kakule/ Grands Lacs News (Goma) : Je voudrais poser une question à Mathias par rapport au conflit intercommunautaire au Sud-Kivu entre les Babembe et les Banyamulenge avec un dernier cas de meurtre en date celui malheureusement d'un officier des FARDC. Que fait la MONUSCO pour protéger ces populations civiles ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Vous savez, la MONUSCO est engagée dans les Hauts-plateaux depuis longtemps. Nous avons, encore une fois, des milliers des Congolais de toutes les communautés que vous avez évoquées et même d'autres communautés qui vivent autour de nos camps, qui trouvent refuge à Minembwe, à Mikenge, à Bijombo et ailleurs.

Nous insistons toujours sur le fait que les groupes armés, les milices communautaires qui agissent toujours dans un cycle de vengeances et de représailles doivent être neutralisés et doivent être mis hors d'état de nuire.

Et dans le même temps, il y a un travail énorme à faire entre les communautés qui vivent dans les Hauts-plateaux, qui souffrent toutes de cette situation, pour qu'elles trouvent des moyens de créer des mécanismes de résolution pacifique de leurs éventuels différends.

Et comme Aziz l'a évoqué tout à l'heure, il est extrêmement inquiétant de constater qu'au Sud-Kivu, les appels à la haine, les appels à la haine tribale, à la haine ethnique se multiplient parfois d'ailleurs avec des acteurs sur les réseaux sociaux qui ne vivent même pas au Sud-Kivu mais qui agissent depuis des pays européens ou l'Amérique du Nord.

C'est extrêmement inquiétant de constater que ces messages ont tendance à se radicaliser et nous appelons évidemment, comme l'a dit tout à l'heure Aziz, les autorités congolaises à prendre des mesures fortes pour prévenir et réprimer les gens qui se rendent coupables de tels appels à la haine qui n'aident personne et qui n'aident aucune communauté à vivre mieux au Sud-Kivu.

Question 13

Alex Shabdina/ Radio musulmane Plus FM/(Bunia) : Ma question est celle de savoir quelle est la réaction de la MONUSCO par rapport aux revendications de certains groupes armés

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06



Organisation des Nations Unies

œuvrant en Ituri, en l'occurrence la CODECO, qui demande l'amnistie ainsi que la prise en charge de plus de 40 000 de ses hommes comme condition d'une paix durable en Ituri ?

Porte-parole de la MONUSCO [Mathias Gillmann] : Les mécanismes de DDR-CS qui sont actuellement mis en place par le Gouvernement à travers son programme prévoient une réintégration communautaire, sur une base communautaire, et ne prévoient pas de réintégration des combattants armés dans les forces de sécurité nationales.

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire ici, les Nations Unies ne sont pas favorables à des amnisties générales et ne sont pas favorables à la réintégration des combattants dans les forces de sécurité nationales. Je pense que le passé récent de la République démocratique du Congo a montré que cette approche ne fonctionne pas et ne contribue pas à une stabilité durable de la région. Les Nations Unies se tiennent toujours prêtes à soutenir ce programme de DDR-CS sur une base communautaire tel que défini par le chef de l'Etat lui-même.

Je voudrais ici conclure cette conférence de presse. Merci beaucoup. Et au nom de la Représentante spéciale, je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année. A l'année prochaine !

Contacts :

MONUSCO : Mathias Gillmann, Porte-parole, gillmann@un.org, portable : +243 997 06 99 20 & +243 81 890 71 28

Major Sylvester Morlicy Mangure, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06